

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF NON AUDITÉ

Exercice se terminant le 31 mars 2015

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

État des résultats prospectif non audité

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

	Résultats estimatifs 2013-2014	Résultats prévus 2014-2015
	(en milliers de dollars)	
Charges		
Découverte	393 288	394 559
Innovation	376 382	370 030
Gens	276 170	276 331
Services internes	30 115	27 517
Total des charges	<u>1 075 955</u>	<u>1 068 437</u>
Revenus		
Revenus divers	0	0
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0
Total des revenus	<u>0</u>	<u>0</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<u>1 075 955</u>	<u>1 068 437</u>
Financement du gouvernement et transferts		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 070 877	1 063 864
Variations des montants à recevoir du Trésor	179	0
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 6]	<u>6 709</u>	<u>6 785</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 810)	(2212)

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 inclut les montants réels pour la période du 1^{er} avril 2013 au 30 novembre 2013.

Information sectorielle [note 7]

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

Notes afférentes à l'état des résultats prospectif non audité

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Le CRSNG réalise ses objectifs sous quatre activités de programme qui sont décrites dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSNG sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans du CRSNG qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de fin d'exercice pour 2013-2014 sont fondés sur des résultats réels en date du 30 novembre 2013 et sur des prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été faites en ce qui concerne les résultats prévus de l'exercice 2014-2015.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- a) Les activités du CRSNG resteront, pour l'essentiel, pareilles à celle de l'an dernier.
- b) Les charges, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basées sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2013.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2013-2014 et pour 2014-2015, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de cet état des résultats prospectif, le CRSNG a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Voici certains facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et les états des résultats historiques :

- a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.
- b) La mise en œuvre de nouvelles conditions d'emploi.
- c) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est déposé, le CRSNG ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement en vigueur dans le cadre de l'exercice 2013-2014 en date du 30 novembre 2013. Ces conventions comptables, énoncés ci-après, s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CRSNG est financé par le gouvernement au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSNG ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CRSNG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSNG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSNG sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.

c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CRSNG et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSNG a le droit de prélever du Trésor, sans autre affectation d'autorisations, pour s'acquitter de ses passifs.

d) Charges

Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.

Les charges de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour des locaux et des services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeur administré par le gouvernement. Les cotisations du CRSNG au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSNG découlant du Régime. La responsabilité du CRSNG relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement, répondant du Régime.

(ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit aux indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

f) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CRSNG n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

5. Autorisations parlementaires

Le CRSNG reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du CRSNG pour l'exercice diffère selon qu'il est présenté en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent:

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées :

	Estimatif <u>2013-2014</u>	Prévu <u>2014-2015</u>
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 075 955	1 068 437
Réajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(734)	(945)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(6 709)	(6 785)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	43	22
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	<u>(95)</u>	<u>100</u>
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	1 068 460	1 060 829
Réajustements pour les éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 336	3 035
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<u>(89)</u>	<u>0</u>
Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	2 247	3 035
Autorisations disponibles prévues	<u><u>1 070 707</u></u>	<u><u>1 063 864</u></u>

Les autorisations présentées représentent les résultats prévus en ce qui concerne les postes législatifs, les initiatives approuvées qui sont incluses et qui devraient être incluses dans les documents de budget des dépenses et, lorsque des estimations raisonnables peuvent être effectuées, les montants estimatifs des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

b) Autorisations demandées

	Estimatif <u>2013-2014</u>	Prévu <u>2014-2015</u>
	(en milliers de dollars)	
Autorisations fournies		
Crédit 80 - Subventions	1 020 154	1 015 471
Crédit 75 – Dépenses de fonctionnement	45 377	43 466
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 176	4 927
Autorisations disponibles prévues	<u><u>1 070 707</u></u>	<u><u>1 063 864</u></u>

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CRSNG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CRSNG prévoit recevoir gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats prospectif :

	Estimatif <u>2013-2014</u>	Prévu <u>2014-2015</u>
	(en milliers de dollars)	
Locaux	4 184	4 247
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<u>2 525</u>	<u>2 538</u>
Total	<u><u>6 709</u></u>	<u><u>6 785</u></u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats prospectif.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le CRSNG administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, des bourses et d'autres paiements connexes en leur nom. Le CRSNG prévoit engager des charges de 13 498 019 \$ en 2014-2015 (13 498 019 \$ en 2013-2014) en subventions et bourses de ce genre.

Les prévisions et les charges à cet égard sont constatées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas enregistrées dans le présent état des résultats prospectif.

Dans certaines circonstances, le CRSNG recouvre également des frais administratifs lorsqu'il absorbe un fardeau administratif important pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes. Le CRSNG prévoit récupérer 576 018 \$ en 2014-2015 (576 018 \$ en 2013-2014). Les montants prévus réduiront les charges de fonctionnement du CRSNG.

7. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du CRSNG. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées prévues par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	2013-2014	2014-2015				TOTAL
	TOTAL	Découverte	Innovation	Gens	Services internes	
(en milliers de dollars)						
Paiements de transfert						
Subventions et bourses	1 020 154	388 958	353 732	272 781	0	1 015 471
Total - paiements de transfert						
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	38 042	4 963	12 311	3 284	17 193	37 751
Services professionnels et spéciaux	5 492	270	1 690	113	2 174	4 247
Logement et locations	5 980	90	557	37	4 965	5 649
Transport et communications	4 073	204	1 276	85	1 642	3 207
Amortissement des immobilisations corporelles	734	0	0	0	945	945
Réparation et entretien	50	4	22	1	29	56
Information	1 064	52	328	22	422	824
Services publics, fournitures et approvisionnements	366	18	114	8	147	287
Total - Charges de fonctionnement	55 801	5 601	16 298	3 550	27 517	52 966
Total - Charges	1 075 955	394 559	370 030	276 331	27 517	1 068 437